

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2007-Relancer-la-signature.html>



# Rentrée 2007 : Relancer la signature du Manifeste pour l'Enseignement Agricole Public.

- Nos Actions - Archives - 2007-08 - Archives -  
Date de mise en ligne : lundi 3 septembre 2007  
Date de parution : 31 mai 2007

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**L'Enseignement Agricole Public**, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, composante du service public d'éducation et de formation, est un système d'enseignement qui, par les pratiques pédagogiques et éducatives qu'il a développées depuis sa création dans les années 1960 et au travers de la rénovation initiée en 1984, a fait réussir un nombre croissant de jeunes en leur permettant d'élever leur niveau de qualification et en leur assurant des taux d'insertion professionnelle très satisfaisants. **Les statistiques disponibles à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'Agriculture peuvent en témoigner.**

L'élan donné à l'enseignement agricole lors de ces deux étapes, pour accompagner les évolutions de l'agriculture et du monde rural, et qui s'est traduit lors de la 2e étape par une diversification et un développement de ses formations, avec un fort accroissement de ses effectifs pendant les décennies 1980 et 1990, **a été stoppé net en 2002 et pendant toute la durée de la législature 2002-2007.**

**La politique éducative du ministère de l'Agriculture** à l'égard de l'enseignement public pendant cette période a été marquée par de **fortes régressions pour les usagers du fait de la réduction des moyens :**

- suppressions d'emplois [ - 548 dans le technique, - 35 dans le supérieur de 2003 à 2007 et une sous-consommation par le ministère de plus de 600 [ETP](#)-t dans l'exécution du budget 2006, qui a pénalisé encore plus les établissements ],
- fermetures de classes [ 200 classes et sections fermées en 5 ans ],
- plafonnement autoritaire des effectifs, conduisant au rejet de centaines d'élèves, redoublants compris...
- réduction des horaires d'enseignement [ en moyenne - 1h par semaine, soit - 60 h sur la durée d'une formation ],
- suppression de nombreux dédoublements et relèvement des seuils qui les déclenchent,
- suppression de la plupart des enseignements facultatifs,
- suppression des heures de soutien dans la quasi totalité des filières,
- non respect des horaires prévus par les référentiels de formation, qui sont revus à la baisse,
- forte réduction des subventions aux établissements publics d'enseignement supérieur agricole,
- difficultés de plus en plus criantes pour remplacer les personnels absents...

**Les personnels ont eux aussi payé un lourd tribut à ces régressions :**

- mutations d'office pour les titulaires et non renouvellement ou réduction des contrats pour les agents contractuels du fait des fermetures de classes et des réductions horaires,
- obligation pour certains enseignants de compléter leur service dans une discipline autre que leur discipline de formation et/ou dans un autre établissement ou un autre site du même [EPL](#),
- réduction de la quotité de travail des agents contractuels et/ou morcellement de certains contrats, qui excluent les périodes de vacances scolaires,

- non respect des statuts, annualisation rampante des horaires alors que les obligations de service des enseignants sont hebdomadaires,
- personnels [ATOSS](#) et [IATOS](#) non titulaires (catégories B et C) recrutés à 70% seulement y compris pour des besoins à temps complet,
- multiplication des cas de harcèlement professionnel,
- quasi disparition de la formation continue des personnels [crédits amputés de - 68,5% entre 2001 et 2006]

La période 2002-2007 a ainsi constitué une période de reculs sans précédent à la fois pour les usagers et les personnels et a vu s'installer une déréglementation généralisée qui fait voler en éclats le cadre national pourtant inscrit dans les textes réglementaires.

## LES PERSONNELS ET PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC REFUSENT LA POURSUITE DE CES RÉGRESSIONS POUR LA PÉRIODE À VENIR ET EXIGENT UN RATTRAPAGE IMMÉDIAT

- Ils rappellent que la **Constitution**, dans le 13ème alinéa de son préambule, fait obligation à l'Etat d'organiser l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés.
- Ils exigent que l'investissement éducatif pour le service public laïque d'éducation et de formation redevienne une priorité nationale afin d'accueillir et de former les jeunes et leur permettre de préparer leur avenir (qui est aussi celui de notre pays) et de faire aboutir leur projet professionnel.
- Pour ce qui concerne l'Enseignement Agricole Public, ils estiment indispensable le vote d'un **collectif budgétaire dès la fin du printemps 2007** afin de préparer la prochaine rentrée dans des conditions normales et d'accueillir les jeunes qui font le choix d'y être scolarisés.
- Ils estiment également indispensable de redonner aux établissements publics tous les moyens qui leur ont été soustraits pendant les cinq dernières années afin de leur permettre d'assurer les missions que la loi leur a confiées et en premier lieu la mission d'insertion scolaire et de formation. Cette exigence doit être prise en compte dès l'élaboration du projet **de budget 2008**.
- Ils exigent que la **formation continue des personnels** de l'enseignement redevienne une priorité pour le ministère de l'Agriculture et que ces personnels soient traités au moins à égalité avec ceux des autres services. A cet égard, ils demandent au Ministre et à la [DGER](#) de doter les établissements qui contribuent au système d'appui à l'enseignement agricole public des moyens nécessaires pour assurer cette mission, dès le prochain budget.
- Ils n'accepteront pas que la déconcentration, mise en ½uvre depuis la rentrée 2006, **se traduise par une remise en cause des orientations et du cadre national**, le pilotage national de l'enseignement agricole ayant été réaffirmé dans le 4ème Schéma Prévisionnel National des Formations et devant être mis en ½uvre. A cet égard, ils dénoncent les dérives constatées dans certaines [régions](#) et les initiatives contestables prises par certaines autorités académiques.
- Ils exigent, que dans l'intérêt de tous et notamment des usagers, la **réglementation nationale en vigueur (référentiels de formation, qualification et statuts des personnels...)** soit strictement respectée et ne soit

## **Rentrée 2007 : Relancer la signature du Manifeste pour l'Enseignement Agricole Public.**

---

plus soumise à des « interprétations » ou des « arrangements » locaux, ce qui suppose de donner aux établissements une [DGH](#) (Dotation Globale Horaire) correspondant à leurs besoins.

- **Enfin, face aux défis environnementaux, face aux enjeux de l'évolution du secteur agricole et du monde rural, les personnels et les parents d'élèves appellent le Ministre de l'Agriculture et la DGER à doter l'Enseignement Agricole Public d'un projet qui soit la marque d'une réelle ambition éducative et d'une vision à long terme, et à le soustraire à un pilotage uniquement gestionnaire.**

Télécharger le [texte du Manifeste](#) au format pdf.

---

La campagne de signature a pris fin le 1er mars 2008.

Consultez la liste des signataires...

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2008-03-01_Liste_signataires.pdf "PDF - 425.8 ko")



**Manifeste pour l'Enseignement Agricole Public** Liste des 5205 signataires